

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DES BAS**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**LA WILAYA DE NAAMA**  
**NIF:408015000045011**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément à l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,La direction des travaux publics de la wilaya de Naama publie le résultat de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 07ayant pour objet :

Opération : Entretien des routes nationales exercice 2026 (Wilaya de Naama)

Projet	Entreprise	Montant proposé en TTC (DA)	Montant corrigé en TTC (DA)	Délais	Note Technique
<b>Lot n° 01: Travaux des joints de chaussées d'un ouvrage d'art sur RN 06 au PK281+400 (sens aller)</b>	SARL STAR ROUTE Nif : 099816000285015	4.176.900.00	4.176.900.00	30 jours	70
<b>Lot n° 02: Travaux des joints de chaussées d'un ouvrage d'art sur RN 06 au PK357+250 (sens aller)</b>	SARL STAR ROUTE Nif : 099816000285015	3.968.055.00	3.968.055.00	30 jours	70
<b>Lot n° 03: Travaux des joints de chaussées d'un ouvrage d'art sur RN 06 au PK358+110 (sens retour)</b>	SARL STAR ROUTE Nif : 099816000285015	3.968.055.00	3.968.055.00	30 jours	70

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10 ) jours auprès du comité des marchés de la wilaya à compter de la première parution du présent avis et nous invitants les soumissionnaires désirent voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres à prendre contact avec nos services et cela dans un délai maximum de 03 jours à compter de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.